



REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

## Séance du 24 février 2023

<b>Nombre de conseillers :</b> En exercice : 11 Présents : 9 Votants : 9	L'an deux mille vingt-trois, Le vingt-quatre du mois de février à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.
<b>Date de convocation :</b> 13/02/2023 <b>Date d'affichage :</b> 02/03/2023	<b>Présents :</b> Cédric BARBIER, Bruno CHAUCOUVERT, Claude COMTE, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT. <b>Excusés :</b> Ludivine GERARDIN, Alexandre LENOBLE,
<b>VOTE</b>	<b>Secrétaire de séance :</b> Nicolas THABARD.
Abstention	/
Contre	/
Pour	9

**DELIBERATION 2023-05**

### *Cartes Jeunes 2023 / 2024*

**CONSIDERANT** le dispositif régional d'e-carte avantages jeunes porté par Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté qui permet aux jeunes de moins de 30 ans d'avoir des réductions et des gratuités dans les domaines liés à la culture, aux sports, loisirs et commerces, et qui encourage une démarche de consommation locale,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- ✓ **DECIDE** d'offrir cette carte aux jeunes résidant sur la commune et âgés de 0 à 30 ans.
- ✓ **PREND NOTE** que le coût à l'unité est, à ce jour, de 9.00€ pour la commune.

Pour extrait certifié conforme,  
Le maire,  
Jean-Claude THABARD.

